LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Le Grand Jour de la Démocratie Louisianaise.

Réunion Enthousiaste à Monroe.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Monroe, Louisiane, 5 mars—Aujourd'hui était le grand jour de la campagne électorale de la Démocratie Louisianaise, dont de nombreux chefs des plus brillants et des plus influents s'étaient réunis à Monroe aujourd'hui pour conférer et parler dans deux réunions.

Des parades de citoyens blancs et de couleur, des coups de canon, des musiques, des acclamations, des discours, un concours enthousiaste de la population de la vieille paroisse de Ouachita, assistés et encouragée par la présence de citoyens des paroisses de Lincoln, d'Union, de Morehouse, de Caldwell, de Richland et de Claiborne ont fait de cette journée la plus brillante démonstration.

Le gouverneur Foster et ses compagnons étaient arrivés la nuit dernière, à la surprise du comité de campagne, et ils n'ont, en conséquence, pas été l'objet des acclamations qui les auraient accueillis s'ils avaient attendu jusqu'au matin, car de grands préparatifs avaient été faits par M. Downey et son club de Démocrates.

La matinée a été employée à des conférences et à l'organisation du programme et du plan de campagne.

Après un léger dîner, les grandes lumières de la Démocratie, représentées par le juge McEnery, le gouverneur Foster, le sénateur Blanchard, le Congressman Boatner, l'auditeur Heard, le juge Graham, Bob Snyder, le colonel Bolton, le colonel Stubbs, le juge Baird et beaucoup d'autres se sont réunies dans la salle où une excellente musique les a saluées.

Mille citoyens au moins étaient assemblés pour entendre le grand évangile de la Démocratie, du bon gouvernement, qui devait être prêché par les oracles du parti.

Le premier meeting a commencé à une heure et demie. Sur motion du congressman Boatner, le juge McEnery a été invité à présider.

Le juge a parlé pendant une heure et demie, et son brillant discours démocratique a été écouté avec la plus grande attention d'un bout à l'autre et fréquemment applaudi.

Le congressman Boatner a pris ensuite la parole.

Il a exposé avec plus de clarté et de vigueur qu'à l'ordinaire les principes de la Démocratie et a demandé aux électeurs de soutenir le parti qui peut seul maintenir les libertés humaines et assurer un bon gouvernement.

L'orateur a fait remarquer qu'après que la démocratie eut sauvé l'Etat de Kellogg et de Warmoth toutes les paroisses de l'Etat étaient en banqueroute, tandis que depuis le régime de Nicholls, de McEnery et de Foster pas un dollar des deniers publics n'a été détourné.

M. Boatner a déclaré que les populistes sont comme un tailleur qui aurait confectionné des vêtements pour des clients qui refuseraient ensuite de les prendre; de sorte qu'il mettrait en vente des marchandises de rebut. Les populistes sont ceux qui ont été honorés par le parti démocratique, mais qui ne vivent pas actuellement des revenus publics, et M. Boatner les appelle des Judas Iscariotes.

Le gouverneur Foster a été acclamé. Il s'est déclaré fier de rencontrer les démocrates de Ouachita. Il a exposé en détail les travaux de l'administration démocratique depuis huit ans. Les honnêtes gens, a-t-il dit, n'ont pas de sujets de plainte; il n'y a pas eu de scandales publics; l'argent n'a pas été gaspillé, et aucun tort n'a été causé.

Le gouverneur Foster a ensuite discuté les conséquences de la campagne actuelle et a répondu à tous les discours prononcés à la Nouvelle-Orléans à la réunion de Pharr.

A la réunion du soir, M. J. W. Bolton, le sénateur Blanchard et M. Bob Snyder ont exposé aux auditeurs les principes de la Démocratie et montré les avantages du bon gouvernement qu'assure ce parti.

Par une lettre au gouverneur Foster, lue à l'assemblée, M. J. V. Calhoun s'est excusé de ne pouvoir assister aux réunions de Monroe. Dans cette lettre, M. Calhoun énumère les progrès accomplis dans les écoles dans toutes les parties de l'Etat. Il regrette de ne pouvoir serrer les mains de ses compatriotes du nord de la Louisiane.

Une réflexion de l'amiral Meade.

Presse Associée.

New York, 5 mars—Dans une conférence sur "la Mer des Caraïbes" l'amiral Richard W. Meade a déclaré qu'en cas de troubles entre les Etats-Unis, l'Angleterre et le Vénézuéla, le premier coup de canon serait le glas de l'empire britannique.

En discutant la question cubaine, l'orateur a dit que les relations entre Cuba et l'Espagne devraient être les mêmes que les relations entre le Canada et l'Angleterre.

Le Drapeau Espagnol brûlé à Leadville.

Presse Associée.

Leadville, Colorado, 5 mars—La plus grande excitation a régné hier soir à Leadville quand il a été connu que les Espagnols avaient brûlé un drapeau américain.

La nouvelle est arrivée pendant les cérémonies du "Jour Irlandais" au "Palais de Glace" et s'est répandue comme une traînée de poudre.

Les Irlandais-Américains et des centaines d'autres citoyens se sont réunis devant les bureaux du *Herald-Democrat*.

Après de nombreuses recherches un drapeau espagnol a été découvert chez un marchand de nouveautés et placé sur une pile de bois.

Bientôt le feu réduisait en cendres l'emblème de l'Espagne pendant que la foule chantait "America" et "Columbia."

John Hays Hammond.

Une dépêche du prisonnier du Transvaal.

Presse Associée.

Washington, 5 mars—John Hays Hammond, l'ingénieur américain mis sous caution à Johannesburg en attendant son procès pour trahison, a envoyé au secrétaire Olney la dépêche suivante:

Veuillez prendre note de mon appréciation des efforts du consul Manion en ma faveur. Il a montré de la sagesse et du bon jugement et m'a rendu de grands services. Je suis bien traité par le gouvernement. Je n'éprouve aucune crainte au sujet du résultat du procès, car je suis innocent et n'ai pas tenté de renverser le gouvernement, quoique j'aie pris part au mouvement révolutionnaire.

Les Résolutions Cubaines.

La Conférence de la Commission.

Presse Associée.

Washington, 5 mars—Les délégués des deux Chambres au sujet des résolutions cubaines comprenant les Sénateurs Sherman, Morgan et Lodge d'une part, et les représentants Hitt, Adams et McCreary, d'autre part, sont arrivés à une entente beaucoup plus promptement et avec beaucoup moins de difficultés qu'on ne pensait.

La conférence a duré environ quarante minutes, et il a été immédiatement évident que les Républicains accepteraient le substitut de la Chambre.

Le sénateur Morgan s'est déclaré fortement en faveur de cette clause des résolutions qui a pour but l'intervention. Il a été fait mention de la possibilité d'une guerre avec l'Espagne, en conséquence de l'action du Congrès.

En ce concerne la Chambre, la question des résolutions cubaines est close.

Il n'y aura plus de débats, parce que la seule formalité nécessaire maintenant est, pour le secrétaire, de rapporter au sénat que les délégués des deux Chambres ont accepté les résolutions dans la forme votée par les représentants.

Les Funérailles de l'archevêque Kenrick.

Presse Associée.

St-Louis, 5 mars—Les funérailles de l'archevêque Kenrick auront lieu mercredi prochain à neuf heures.

La messe pontificale sera célébrée par l'archevêque Cain, assisté des prêtres du diocèse. L'archevêque Ryan, de Philadelphie, prononcera l'oraison funèbre dans la vieille cathédrale de la rue Walnut, où le corps sera exposé à partir de dimanche.

DERNIERE HEURE.

Chez le Prince de Galles.

Presse Associée.

Londres, 5 mars—L'assistance était nombreuse à la réception du prince de Galles aujourd'hui.

Parmi ceux qui s'y trouvaient, on remarquait le duc d'York, le duc de Connaught, le duc de Saxe-Coburg, le prince Christian et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Thomas F. Bayard.

Le temps était superbe. La duchesse d'York a assisté à la scène d'une fenêtre de York House, tenant le prince Edouard, son plus jeune fils, dans ses bras.

La loi martiale au Honduras.

Presse Associée.

Tegucigalpa, Honduras, 5 mars, par voie de Galveston—Le gouvernement a proclamé la loi martiale dans les départements de Tegucigalpa, de Paz, de Valle, de Cholutoca de Paraiso, d'Olancho et de Colon.

Cette mesure est prise à cause de la révolte des Léonistes contre le président du Nicaragua, Zelaya, et de la crainte de troubles subséquents possibles dans ces régions du Honduras.

A la Chambre des Députés de Rome

L'Attitude Menaçante de la Population à l'Extérieur.

La Démission du Ministère annoncé par M. Crispi.

BRUYANTES DEMONSTRATIONS.

Le Calme du Premier Ministre.

L'Ajournement jusqu'à la Nomination des Nouveaux Ministres.

Presse Associée.

Rome, 5 mars—Malgré la présence de troupes nombreuses et de détachements de police dans le voisinage de la Chambre des Députés, l'ordre a été maintenu difficilement aujourd'hui.

Les soldats et les agents ont été fréquemment bousculés par la populace, et sans la grande tolérance des autorités des émeutes graves auraient éclaté.

La salle des séances était remplie et les tribunes foulées de spectateurs excités. Les groupes répandus dans le voisinage du mont Citorio, sur lequel est construit le palais du Parlement, criaient: A bas le gouvernement! Mort à Baratieri! etc., etc.

Plusieurs personnes ont dû être expulsées des tribunes de la Chambre avant l'arrivée des ministres, pour des cris semblables proférés.

Presque aussitôt son arrivée, le premier ministre, Crispi, acclamé par quelques uns de ses partisans et reçu par les cris de dérision de ses adversaires, a annoncé que le Cabinet avait donné sa démission et que le roi l'avait acceptée.

Cette déclaration a été suivie de bruyantes manifestations qui ont été entendues et répétées au dehors.

Les cris des membres de la gauche ont continué pendant un certain temps.

Crispi a regardé avec calme les députés criant et gesticulant, comme si une telle démonstration ne sortait pas de l'ordinaire, et quand il a pu se faire entendre de nouveau, il a ajouté: les ministres resteront à leurs postes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

D'autres cris de désapprobation ont suivi ces paroles, puis le président de la Chambre a demandé l'ajournement jusqu'à la nomination des nouveaux ministres par le roi.

Les députés de la Gauche ont alors soulevé une tempête de protestations. Ils ont déclaré que le gouvernement devrait être mis en accusation, que le peuple a le droit de connaître ceux qui sont responsables du désastre d'Abyssinie, et qu'il n'y a pas d'excuses pour ne pas rendre promptement publics les faits connus des ministres.

Mais l'ajournement n'en a pas moins été prononcé, une fois le calme rétabli, jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet.

Signor Crispi a fait ensuite une déclaration semblable au Sénat, qui s'est aussitôt ajourné.

Le roi Humbert a déjà consulté plusieurs hommes d'état au sujet de la formation du nouveau ministère.

Sa Majesté a reçu, entre autres, les présidents des Chambres, le marquis di Rudini, le vicomte Venosta et le général Ricotti.

Un nouveau coup d'état en Corée.

Presse Associée.

San Francisco, 5 mars—Le vapeur China, arrivé aujourd'hui de Yokohama à San Francisco, apporte la nouvelle d'un autre coup d'état à Séoul, en Corée.

Le 10 février, un détachement de marins russes comprenant 127 hommes arriva de Jinsen à Séoul. Le roi et le prince de la couronne se rendirent aussitôt à la légation de Russie, démirent de leurs fonctions les ministres et organisèrent un nouveau gouvernement.

Le premier ministre, Kim Hong Tsu, et sept membres du cabinet eurent la tête tranchée et leurs corps furent traînés dans les rues. Un décret, signé, dit-on, par le roi à la légation de Russie, ordonna l'exposition de la tête de sept des ministres mis à mort.

Tous les fils télégraphiques furent coupés, de sorte qu'on ne put obtenir aucune information.

A cette nouvelle, les navires de guerre français, américains et anglais stationnés à Jinsens débarquèrent des détachements qui partirent immédiatement pour Séoul.

On dit que cette action du roi a été causée par son désir de venger l'assassinat de la reine en octobre dernier.

Tous les nouveaux ministres appartiennent, dit-on, à la famille Min, dont faisait partie la reine.

Les journaux de Tokio attribuent la détermination du roi de Corée à l'influence du ministre de Russie.

L'ambassade de Russie, où le roi réside de toujours, est gardée par deux cents soldats russes.

La confiance renait en Turquie.

Presse Associée.

Washington, 5 mars—Le secrétaire Olney a reçu une dépêche par laquelle le ministre des Etats-Unis à Constantinople, M. Terrell, établit qu'aucun massacre en masse n'a eu lieu depuis deux mois, et que la confiance renait en Turquie.

La Défaite des Italiens et la Triple Alliance.

Presse Associée.

St-Pétersbourg, 5 mars.—Il est semi-officiellement annoncé à St-Pétersbourg que la défaite des Italiens en Abyssinie est considérée, dans les cercles politiques, comme tendant à discréditer la solidité de la Triple Alliance, et qu'un autre groupement des puissances est discuté.

Démonstration des étudiants de Madrid.

Presse Associée.

Madrid, 5 mars—De nombreux groupes d'étudiants armés de bâtons ont pris part à une réunion patriotique dans le parc de Buen Retiro aujourd'hui. Des détachements d'agents de police montés et à pied les ont dispersés.

La police garde l'Université, l'Ecole vétérinaire et l'Ecole de médecine.

Il est établi que plusieurs armateurs anglais ont offert au gouvernement espagnol d'équiper à leurs frais des corsaires en cas de guerre entre l'Espagne et les Etats Unis.

Le gouvernement a décidé l'achat de deux nouveaux croiseurs.

Il est annoncé à Madrid que la situation à Cuba semble s'améliorer.

L'opinion en Espagne.

Presse Associée.

Barcelone, 5 mars—Les universités de Barcelone, de Valence et de Grenade ont été fermées, afin d'empêcher des démonstrations des étudiants contre les Etats-Unis.

Mais l'excitation s'est apaisée, et la croyance générale est que la France et l'Angleterre soutiendront l'Espagne contre les Etats-Unis.

L'Alert à Corinto.

Presse Associée.

Managua, Nicaragua, 5 mars, par voie de Galveston.—Le croiseur des Etats-Unis Alert est arrivé aujourd'hui à Corinto pour la protection des intérêts américains.

Les troupes que le Honduras fournit au président Zelaya seront ajoutées aux forces du gouvernement d'ici quelques jours.

Des préparatifs sont en cours pour une grande bataille près de La Paz, et le président Zelaya a confiance dans le succès final pour la répression de la rébellion.

Dépêche de Senor Dupuy de Lôme.

Presse Associée.

Madrid, 5 mars—D'après un rapport, Senor Dupuy de Lôme, ministre d'Espagne à Washington, a télégraphié à son gouvernement que M. Cleveland, aussi longtemps qu'il gardera le pouvoir, repoussera la reconnaissance des droits de belligérants aux Cubains, ou l'intervention des Etats-Unis.

Un ministère Rudini certain.

Presse Associée.

Londres, 6 mars.—Un ministère di Rudini, avec le général Ricotti comme ministre de la guerre, est considéré certain, dit une dépêche de Rome au *Standard*.

La Chine refuse.

Presse Associée.

Pékin, 5 mars—La Chine a refusé le prêt offert par un syndicat de financiers français, supporté, disait-on, par le gouvernement de Paris. Les négociations avec le syndicat anglo-allemand continuent.

Marchés Divers.

Paris, 5 mars, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 85 centimes à compte.

Londres, 5 mars.—Consolidés au comptant 109 5|16, à terme 109.

Liverpool, 5 mars, 4:15 p. m.—American middling fair 4 5|32, good middling 4 11|32, American middling 4 9|32, low middling 4 3|16, good ordinary 4 1|16, ordinary 3 7|8.

Liverpool, 5 mars—Coton spot—Demande bonne et peu d'affaires.

Ventes 12,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 10,000 américain. Recettes 20,000 balles, 16,400 coton américain.

Futurs—stables à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en mars 4 8|64, mars et avril 4 8|64, avril et mai 4 7|64, mai et juin 4 7|64, juin et juillet 4 6|64, juillet et août 4 6|64, août et septembre 4 4|64, septembre et octobre 4 61|64, octobre et novembre 3 57|64, novembre et décembre 3 57|64.

New York, 5 mars—Coton calme. Mid. 7 5|8.

Recettes nettes 19; brutes 421. Exportations pour la Grande Bretagne ——; pour le Continent 222; pour la France ——; délivrés —— ventes 278; tous filateurs. Stock actuel 178,314.

Total aujourd'hui—Recettes nettes 3,392; exportations pour la Grande Bretagne 1,651; pour la France ——; pour le Continent 1,366; Stock 776,947.

Total jusqu'ici cette semaine—recettes nettes 68,479; exportations pour la Grande Bretagne 33,451; pour la France 1,270, pour le Continent 40,402.

Total depuis le 1er septembre—recettes nettes 4,448,381; exportations pour la Grande Bretagne 1,586,328; pour la France 398,066; pour le Continent 1,313,724.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 6 Mars 1896.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau; vents d'ouest à nord.

Température du 5 mars 1896.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	62	15
Midi	80	24
3 P. M.	80	24
6 P. M.	78	23

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Archie Landry à Mlle Carmelite Brown; J. T. Alexander à Mlle Dellia Woods; Alexander Isabelle à Mlle Blanche Pierre; Edward Masson à Mlle Constance Melançon; Henry Laughetée à Mlle Bella Smith; Ed. L. Cole à Mlle Amelia Schrout; Joseph Robin à Mlle Beulah Scott; Chas J. Fuller à Mlle Lillie Mard; Thomas Swaison à Mlle Mary Bradley; Rafael E. de les Reyes à Mlle Isabelle M. Cazenavette.

NAISSANCES—Mmes Allen A. Goins, une fille; Jos Redman, un garçon; George H. Geissler, un garçon; H. C. Schneider, un garçon; Pierre E. Honorée, une fille; Thos Dowling, un garçon; John F. Brown, un garçon; Patrick Keegan, une fille; Gaspar Casseche, un garçon; Bernhard Bremerman, un garçon; George F. Damiens, une fille.

DÉCÈS—May Fields, 75 ans, Dryades et Perdido; Lucretia Lewis, 53 ans, 2114 Troisième; Robert Dusang, 22 ans, 1615 Espagne. Geo C. Auer, 35 ans, 5233 Constance; John A. Schaeffer, 61 ans, 2360 Annonciation; Mme Martial, 29 ans, Derbigny et St Bernard; Robert Hollingswell, 43 ans, Villeré et Annette; Mary Vasnier, 26 ans, 1620 Ste Anne, James William Pemberton, 26 ans, Lafayette entre Locust et Magnolia; Jean Marie Gordon, 2 ans, 1917 N. Claiborne; Bertha E. Budde, 6 semaines, Touro Infirmary; Mme Veuve Dr. J. G. Gouguet, 68 ans, 1514 St Antoine; Marie E. Mirie, 1 semaine, 1119 Tremé.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

V. Gonzales à F. Brunner, une portion de terre bornée par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et Bourgogne, $2,375.

Mme G. Guinault à T. Ciacco, une portion de terre bornée par les rues Bourgogne, Champs-Elysées, Marigny et Remparts, $1,700.

People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Eléanor, Patton, Laurel et Hurstville, $3,200.

C. Jutte à L. A. Jung et al., un terrain borné par les rues Peters, Piété, Louisa et Chartres, $1875.

E. Deschantreaux à P. Helstetter, deux terrains bornés par les rues Annonciation, Laurel, State et Bloomingdale, $700.

New Orleans German American Homestead Association à C. Burck, une portion de terre bornée par l'avenue de la Louisiane les rues St-David, St André et Delachaise, $300.

Mutual Loan and Building Company à Mme J. E. Gray, un terrain borné par les rues Douane, Bienville, Rendon et Hagan, $1,000.

Même à M. T. Fruh, un terrain dans le même îlet, $1,000.

Même à J. A. Maschek, un terrain dans le même îlet, $1,000.

H. N. Harrison à Mme J. J. Thompson, un terrain borné par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, $2,600.

Le même à Mme Wm. Gowlanrd, un terrain dans le même îlet, $300.

Le même à la même, deux terrains dans le même îlet, $900.

E. B. L. Hoste et al. à W. Atkinson, un îlet de terre borné par les rues Léonidas, Jefferson, Emma et Dix-huitième; aussi un îlet de terre borné par les rues Eagle, Monroe, Emma et Dix-huitième; aussi un îlet de terre, borné par les rues Leonidas, Monroe, Emma et Dix-huitième, $790.

Mme B. Schott et al. à G. J. Bentz, deux terrains bornés par les rues Chartres Royale, Pauline et Jeanne, $1,100.

R. E. Rodrigues à Mme B. Estalote, un terrain borné par les rues Palmyre, Johnson, Derbigny et Roman, aussi deux terrains bornés par les rues Palmyre, Johnson, Galvez et Commune, aussi deux terrains bornés par les rues Johnson, Prieur, Palmyre et Commune, $600.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Les successions suivantes ont été ouvertes:

Louis Seeber, Marie Nathalie Mercier, Robt J. J. Mercier, Catherine Hughes.

Demandes d'émancipation:

Patrick P. Corren, Amelia H. Graff.

Francisco Paolo vs Geo. Jacob—$250 sequestration.

Lorenzo Castalano vs Giovanni Priolo—$270; saisie provisoire.

Callahan et Lewis Mfg Co. vs A. E. Nelson et J. W. Nelson, in solido—réclamation de $134.32 sur des billets.

Demande en séparation: James Giarusso vs Louise Lalanne, son épouse.

Kelly Frères vs Reinhardt Maitre—action en recouvrement de $502.74.

John Seifer vs Geo. C. Oliver—$506, saisie provisoire.

Macon Knitting Co. vs John B. Schmidt—$229 71 sur un compte courant.

O. H. Schoenhausen vs De Ivey et Ernst—$2,916 66 sur des billets.

Cour Criminelle de District.—Section A—Juge J. H. Ferguson.—Dans l'affaire J. C. Moise, diffamation, le juge a fait droit à la demande d'annulation.

Affaires remises:

Frank Augustin et Thos. McCormick, larcin; Porter, alias Lewis Curtis, blessure.

Section B—Juge J. C. Moise.

Les suivants ont présenté une motion contestant la régularité du tirage du jury:

Patrick H. Hearns, John T. Callahan, Francis B. Trifilley et Maurice J. Hart.

Nolle prosequi:

E. E. Marks, actes de violence.

Acquitté:

Robt McGreevy, actes de violence.

Condamnations:

Jas Lewis—attaque à main armée; $10 d'amende ou 10 jours de prison.

J. G. Calkins—abus de confiance et vol; 8 mois de travaux forcés.

Affaires remises:

Joseph Hansberry, emprisonnement illégal; Chas Meuleb, attaque à main armée.

A plaidé non-coupable:

A. O. Pessou, détournement.

Cour de circuit des Etats-Unis—Juge Parlange—J. C. Miller, alias Houghton, et B. C. Davidson, tous les deux accusés de contrefaçon, ont plaidé non coupables. Ils ont dû fournir deux cautions de $8,000 et de $1,000. L'affaire a été fixée au 25 mars.

Geo. Cox, accusé d'avoir battu et blessé un marin appartenant à l'équipage d'un navire américain, a plaidé non coupable. L'affaire affaire a été fixée au 18 mars.

Cleveland, accusé d'avoir entravé un député-marshal des Etats-Unis dans l'exercice de ses fonctions, a été condamné à 30 jours de prison de paroisse et à $5 d'amende.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Pierre Pradelle—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Hy Townsley et May Townsley—bris de prix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

James McLaughlin et Robert Cleland—ivresse bris de paix et méfaits; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mary Sprangler, bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Aug De abousey, violation de l'ordonnance 7480; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Renvoyés devant la cour criminelle:

Pearl Wolf, Daisy Andrews, Henry Becker et Tim Brennan, vol; $1,000 de caution; Jack Revere et Geo Green, port d'arme cachée, $250; Albert Wagner, actes de violence, $500.

Mis sous caution:

Emma Sebastien, larcin; David Lusto, jeux illicites; Dore Casime, actes de violence; Geo Green, attaque à main armée; H. H. Smith, allures suspectes.

Les progrès de la petite vérole

Les habitants du troisième ward se sont réunis, hier, en "mass meeting," pour protester contre l'occupation d'une certaine bâtisse, à l'angle des rues Magnolia et Poydras, par des malades suspectés d'être atteints de la petite vérole.

Le représentant de l'*Abeille* a interrogé le docteur E. S. Lewis à ce sujet: il a appris que le docteur, avec l'approbation des administrateurs de l'hôpital, avait effectivement loué une maison dans ce quartier un peu éloigné du centre de la ville, dans l'intention d'y envoyer tous les malades suspectés d'être atteints de la petite vérole.

Dès que la maladie se déclarera, ils sont immédiatement envoyés à l'hôpital des pestiférés.

Le docteur Lewis déclare qu'une bâtisse de ce genre est indispensable à l'hôpital.

Plusieurs personnes, a ajouté le docteur, se sont déjà présentées à l'hôpital, et ce n'est qu'après avoir été dans cette institution, pendant trois ou quatre jours, que la maladie s'est déclarée.

Pour ne pas envoyer ces cas suspectés à l'hôpital des pestiférés, les administrateurs de l'hôpital, par l'intermédiaire du docteur Lewis, ont loué la bâtisse en question, afin de donner aux malades les soins nécessaires, tout en ne les exposant pas à contracter la maladie.

Les citoyens du voisinage sont déterminés à ne tolérer l'occupation de la bâtisse par aucun malade.

Le Juge Moise exonoré.

Le juge J. H. Ferguson, a, hier matin, donné sa décision au sujet de l'affaire du juge J. C. Moise, accusé de diffamation.

Les avocats de l'accusé avaient déjà, depuis quelques temps fait une motion d'annulation en faveur de leur client, mais ce n'est qu'hier que le juge Ferguson a rendu sa décision, conformément à leur demande.

Violation d'une ordonnance.

Une ordonnance municipale exige que tout char électrique s'arrête aux endroits où sa voie est croisée par une autre voie ferrée.

La première punition a été infligée hier, par le juge Aucoin, de la Deuxième Cour de police correctionnelle, à Auguste Delahousseye pour infraction à cette ordonnance. Delahousseye a été condamné à payer une amende de dix dollars ou à subir une incarcération de trente jours; il conduisait un char de la compagnie "City & Lake."

Société Auxiliaire des Dames.

Il vient de s'organiser une société auxiliaire de dames dont le but est d'aider la société-mère dans sa louable œuvre de supprimer la cruauté à l'endroit des animaux.

Une communication que nous fait tenir Mme D. Schaffler, du comité de la Presse, nous prie d'annoncer qu'une réunion d'enfants aura lieu dans l'ancienne Salle Tulane, à 2 heures de l'après-midi, demain, 7 mars, à dessein de créer ce qui se nommera le "Juvenile Branch," réunion à laquelle sont conviés tous les enfants de la ville.

Nous donnons les noms des dames à la tête de la Société Auxiliaire: Mmes Alphonse Ledoux, présidente: Florian Schaffer, D. A. Chaffraix, J. N. Young, C. P. Ellis, Jas. DeBuys, vice-présidentes; L. Lyons, trésorière; W. H. Dickson, secrétaire-aux-minutes; G. Gowan, correspondante.

Prononcé d'une Sentence.

Le nommé J. G. Calkins, trouvé coupable de détournement de fonds au préjudice de la banque Métropolitaine, a été conduit devant le juge Moïse, hier matin pour entendre le prononcé de sa sentence.

Sur l'invitation du magistrat à parler, s'il avait à dire quoique ce fut, le prisonnier a invoqué la clémence de la cour donnant pour raison que cette faute qui lui valait sa condamnation était la seule qu'il eut jamais commise.

Le juge a dit à Calkins qu'il s'était fait un devoir de faire des recherches à son sujet et qu'il avait appris qu'au contraire, souvent il lui était arrivé de présenter des traites contrefaites. "Mais à cause de votre femme et de votre enfant, je vous condamne à huit mois de réclusion au pénitencier."

Bureau de Santé.

Un représentant de l'*Abeille* est allé, hier, demander au Dr Oliphant, ce qu'il y avait de vrai dans les rapports que l'on faisait sur les progrès de la petite vérole.

Il lui a été répondu qu'il s'en était déclaré 4 nouveaux cas. On a pris immédiatement des mesures pour isoler chacun de ces cas. L'un provient de la paroisse Ste Marie; les trois autres patients sont des étrangers.

Presque tous les cas, a ajouté le docteur, viennent du dehors, mais nous avons des officiers de santé établis dans toutes les parties de la ville et chargés d'opérer la vaccination sans frais.

Le docteur recommande chaleureusement à chacun de se faire vacciner et revacciner le plus tôt possible.

Sous $1000 de caution.

Pearl Wolf, Daisy Andrews, Cora Davis, Henry Becker, Tim Brennen et Chas Noiret ont tous comparu, hier matin, devant le recorder Aucoin, sous l'accusation de vol. Noiret et Cora Davis ont été acquittés, mais les autres ont été renvoyés devant la cour criminelle, sous $1000 de caution chacun.

Il parait qu'un jeune homme du nom de Jacob Stander, domicilié rue Washington 714, se trouvait, le 9 février dernier, dans le "Trilby Saloon," rue Bourgogne, où après avoir bu considérablement avec les personnes nommées, il s'est aperçu qu'il avait été volé d'une forte somme d'argent et de bijoux.

Il a rapporté le fait au chef Gaster, qui a aussitôt donné l'ordre d'arrêter les coupables.

Arrestation.

L'agent de police Cenance a surpris une bande de nègres jouant aux dés, hier matin, à l'angle des rues Julie et Freret. Cenance a réussi à placer l'un d'eux, Ben Gray, en état d'arrestation. Conduit au poste du premier precinct, Gray a donné le nom de Joseph Lewis, mais les agents de police l'ont reconnu comme étant déjà sous le coup d'une arrestation pour blessure avec intention de tuer, depuis le 25 juin dernier.

Il a été condamné à $10 d'amende ou 30 jours de prison par le recorder Whitaker et a, de plus, été mis sous $500 de caution.

Mort subite.

Adelaïde Isendir, une femme de couleur, est morte subitement, hier soir, à huit heures et demie, en sa demeure rue St-Philippe, No 1835.

Le coroner en a été avisé.

L'affaire Pessou.

Alphonse O. Pessou, mis en accusation par le Grand Jury, pour détournement de fonds, a comparu hier matin devant la Cour du juge Moïse.

L'accusé était accompagné de ses avocats, MM. Henriquez et Fenner, et a plaidé non-coupable.

Les débats du procès ont été fixés à jeudi prochain.

A Port Eads.

Port Eads, 5 mars, six heures du soir—Vent du sud, temps couvert en partie.

Arrivés:

A onze heures du matin, vapeur espagnol Conde Wifredo, de Vera Cruz: à Corral et Sevills.

A une heure 30, de l'après-midi, vapeur norvégien Washington, de Bluefields; à la Carribean Banana Company.

A deux heures 30, de l'après-midi, vapeur norvégien Espana, de Port Limon; à J. B. Camors et Cie.

A trois heures 30, de l'après-midi, vapeur anglais West Indian, de Liverpool par voie de Colon et des ports mexicains; à M. J. Sanders.

A cinq heures 30 du soir, vapeur norwégien Breiford, de Bocas del Toro; à J. B. Camors et Cie.

Affaires municipales.

Permis pour bâtir livrés, hier, à l'hôtel de ville:

Christian Bacher, trois cottages doubles, rue Laurel, $3,300.

Mme John Matmer, cottage double, rue Jena, $1,250.

Frederic Weber, cottage rue Hôpital, $750.

NOUVELLES A LA MAIN.

Objets volés.—A deux heures et demie, hier matin, l'agent privé Thompson en faisant sa ronde, a découvert deux nègres aux allures suspectes rue Lafayette, près de Remparts. L'agent s'est avancé vers les noirs, mais ces derniers se sont enfuis en laissant tomber une boîte contenant pour environ $25 de bijoux.

Tétanos.—Une difficulté s'est élevée, ces jours derniers, à Alger, entre Frank Peterson et Emma Taylor.

Cette dernière avait reçu, au cours de la querelle, un coup de brique sur la tête. Peterson, arrêté, avait été mis sous $250 de caution par le recorder Smith, mais hier matin, le sergent Vogt ayant appris que la femme était atteinte du tétanos, il a de nouveau arrêté Peterson et l'a écroué au poste du huitième précinct.

Vol.—L'avant dernière nuit, un voleur a forcé la porte d'entrée du magasin d'épiceries d'André Rizzo, situé à l'angle des rues Bassin et Poydras, et a fait main basse sur 2 montres évaluées à $30, ainsi que sur une somme de $10.

THEATRES.

Opéra Français.—Les souscriptions.—Nous avons publié, hier, la circulaire adressée par M. Charley, le nouveau directeur de l'Opéra de la rue Bourbon, aux abonnés et habitués de ce théâtre. Nous nous empressons d'annoncer aujourd'hui aux souscripteurs de la dernière saison théâtrale qu'ils ont le privilège de conserver leur loges ou leurs parquets jusqu'à samedi 7 courant.

Les souscripteurs désireux de s'assurer des places pour la saison prochaine, peuvent s'adresser à M. H. Damiens, contrôleur du théâtre, au magasin Philip Werlein, 73, rue Canal, tous les jours, à partir d'aujourd'hui, de 9 heures du matin à midi. Ils sont sûrs d'y trouver M. H. Damiens à son poste.

Nous croyons de notre devoir d'inviter les intéressés à ne pas perdre de temps, car les places s'enlèvent très rapidement, plus rapidement que nous ne le pensions.

St-Charles—Toujours de jolies salles au Théâtre St Charles, avec la pièce, aussi intéressante que plaisante, intitulée, "The Land of Living."

Il en sera ainsi jusqu'à demain soir, en attendant la première du "Black Crook," qui, depuis une trentaine d'années, figure, chaque saison, sur l'affiche de quelqu'un de nos théâtres américains.

La première du "Black Crook," aura lieu, dimanche soir.

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

FEUILLETON.

No 69 Commencé le 26 décembre 1895.

FILLE de PRINCE

PAR PIERRE SALES.

DEUXIÈME PARTIE.

VI

PARIS.

(Suite.)

Et, en traversant la cour, elle expliqua à Natacha que ce logement, ainsi que le sien, était situé sur l'escalier de service et que les propriétaires n'ont pas encore poussé la générosité jusqu'à mettre de la moquette das les escaliers qui desservent les cuisines et les sixèmes étages.

Alexandre s'aperçut alors que Mlle Barral portait un paquet assez volumineux, paraissant assez lourd, enveloppé d'une toile noire.

Et, puisque cette demoiselle avait l'amabilité de leur montrer le logement, il voulut la décharger de son paquet.

Mais elle refusa, en affirmant qu'elle en avait l'habitude, qu'elle en portait parfois de plus lourds, et d'assez loin encore.

Et elle s'engageait déjà dans l'escalier, pour montrer le chemin, un escalier à peu près noir et dont l'odeur saisit un peu Natacha à la gorge.

Alexandre s'obstina à vouloir prendre le paquet; et Natacha, qui, à la moindre occasion redevenait gamine, profita du moment où Mlle Barral faiblissait et où son frère ne tenait pas encore le tout pour l'enlever et s'élancer dans l'escalier, en riant comme une folle.

Et, arrivée au sixième étage, elle eut un peu honte de ne pas être plus sérieuse; mais elle avait agi instinctivement. Il lui avait semblé très vite que cette complaisante demoiselle et elle étaient deux amies.

Cependant, la tête de Mlle Barral surgissait du petit escalier; elle était tout essoufflée, et elle dit, d'un gentil ton de reproche:

—Oh! ce n'est pas bien, mademoiselle! Moi, j'ai tellement l'habitude de le porter, mon paquet. Et il est lourd aujourd'hui! oh! mais lourd! Je me demande quel plaisir les dames ont à s'écraser la poitrine sous ces corsages perlés!

—Vous.... vous êtes couturière, mademoiselle?

—Oui. Je travaille à façon. C'est la morte saison en ce moment; mais moi, j'ai toujours de la besogne. Enfin....

Elle eut un geste charmant de modestie, une façon très douce de s'effacer, un geste qui signifiait:

—Ne perdons pas de temps à parler de moi.

Et ayant pris des mains de Natacha et déposé son paquet devant une porte, elle en désigna une autre, à peine plus loin, et dit:

—C'est là, tout contre moi. Mais voulez-vous me permettre? Il faut que je défasse mon paquet immédiatement, pour ne pas friper les manches. Si ça continue, on fera des manches comme des crinolines.

Dès que Mlle Barral eut ouvert la porte de son petit logis à elle, Natacha eut envie d'y entrer; la couturière, en ressortant de chez elle, lut ce désir dans ces yeux.

Et, avec cette grâce parisienne, unique au monde, cette grâce des plus petits dans la grande ville:

—Voulez vous vous reposer un peu, mademoiselle? Vous n'avez peut-être pas l'habitude de monter tant d'étages que cela....

Ce n'était pas pour se reposer. Ce qui excitait la curiosité, l'envie de Natacha, c'était la coquetterie de cet intérieur, tout petit mais charmant, avec sa fenêtre grande ouverte sur le midi, son balcon garni de pots de fleurs, de plantes grimpantes, et le clair mobilier de pichpin,

Elle entra; mais Alexandre demeura discrètement à la porte, intrigué, et bientôt ému par les quelques phrases qu'échangeaient les deux jeunes filles.

—C'est très gentil chez vous, mademoiselle!

—Oh! bien petit.... Il est vrai que quand on est toute seule!

—Vos parents habitent en province?

—Je ne les ai plus.

En ce moment, les yeux de Natacha s'arrêtaient sur le lit, trop grand certainement pour une seule personne et garni, d'ailleurs, de deux oreillers.

Le visage de Mlle Barral s'empourpra subitement, puis redevint tout pâle.

—Ma sœur habite avec moi, prononça-t-elle un peu péniblement.

Puis, à voix très basse:

—Mais.... mais elle est absente en ce moment. Et, maintenant que vous semblez reposée, nous allons, si vous le voulez bien, visiter votre logement à vous.

Natacha aurait eu encore envie, tellement cette créature douce et triste et si complaisante s'était vite emparée de son cœur, de lui poser d'autres questions; mais Mlle Barral se levait, et l'intuitive Natacha sentit que sa future voisine coupait court à l'entretien parce qu'elle avait peur d'avoir à parler de nouveau de sa sœur.

Sa future voisine?....

Mais oui! car, avant d'avoir vu le logement, elle l'aimait, rien que d'être situé là, au soleil, et près d'une jeune fille qui paraissait mériter tant de sympathie!

Et la visite du logement fut vite faite. Il était, d'ailleurs, très acceptable, malgré son exiguïté.

Une petite chambre pour Natacha, avec un recoin, grand comme un mouchoir de poche, pour un cabinet de toilette.

Une seconde chambre, qu'une alcove divisait en deux et qui servirait à Cypriano, Amalita et Alexandre.

Et une troisième pièce, flanquée d'une cuisine minuscule. Et cette troisième pièce serait tout: le salon, la salle à manger, la salle d'étude....

—Tu vois, Alexandre, le piano là; ton pupitre là....

Mais un piano passerait-il par l'escalier de service?

A cette objection, faite par Alexandre, Natacha eut un frisson.

Oh! pourquoi y avait-il toujours dans la vie des empêchements à ce qu'on désire?.... C'est que, en effet, l'escalier lui avait paru bien étroit!

Mais Mlle Barral la rassura.

—Si, si, dit-elle, le piano passera; ma grande armoire est bien passée.... Il est vrai qu'on a eu du mal.... Et alors, interrogea-t-elle, les yeux tout illuminés, des yeux par lesquels vibrait toute son âme, vous êtes musicienne, mademoiselle?

—Vous aussi, mademoiselle? interrogea Natacha étonnée un peu.

—Moi?.... non.... J'aurais bien voulu.... Ça n'a pas été possible.... J'aime la musique, voilà tout. Et vous jouez du piano, mademoiselle?

—Mon frère joue du violon; il vient d'avoir son premier prix à Toulouse. Moi, j'essaye de chanter, et je pianote à peu près pour m'accompagner.... Et je crains, mademoiselle, que nous ne vous dérangions, si nous louons ici; car nous comptons beaucoup travailler tous les deux.

—Oh! non, non! Vous ne me dérangerez pas! C'est si bon d'entendre de la musique! Ça repose, ça console.... Des fois, cet été, quoique j'eusse du travail, j'allais aux Tuileries, pour écouter la musique militaire; je remplaçais le temps perdu en veillant.... Oh! oui, il me semble que je serais bien contente si le logement vous convenait!.... Et même....

Elle rougit encore.

—Mais vous allez me dire que je me mêle de ce qui ne me regarde pas?

—Parlez donc, mademoiselle!

—S'il vous convenait vraiment et que vous désiriez que je voie le propriétaire pour vous?.... Il me connait depuis longtemps.... J'ai toujours habité ici, depuis que nous sommes venus de province, à la mort de nos parents.... J'obtiendrais peut-être de lui un rabais et du papier neuf....

—Que vous êtes aimable, mademoiselle! Qu'en penses-tu, Alexandre?

Alexandre n'avait qu'une objection à faire, oh! pas contre le logement puisqu'il plaisait à Natacha, mais contre cette hauteur qui effrayerait maman Lita. Il le dit, et Mlle Barral lui assura qu'on s'y habituait fort bien.

—Nous, en province, nous habitions un rez-de-chaussée. Et nous ne faisons même plus attention aux étages. Et puis, c'est qu'on a de l'air, ici!

Avoir de l'air! L'ambition de la plupart des parisiens!

—Et venez voir, monsieur.

Maintenant c'est du frère que Mlle Barral allait faire la conquête. Elle lui parlait aussi gentiment que s'il avait eu la taille toute droite, elle ne paraissait même pas s'apercevoir de sa bosse. Et elle le mena au balcon.

—On a tout Paris sous les yeux; et puis, ce jardin en face de vous!

Au dessous d'eux, en effet, s'étendait un assez vaste espace couvert d'arbres, presque un petit bois, encore vert.

—Et c'est si agréable, le matin, d'entendre les oiseaux gazouiller! Ah! c'est de jolis musiciens, eux aussi, allez!

—Eh bien, mademoiselle, si nos parents veulent....

Oui, lui aussi serait bien content d'habiter là, avec une belle étendue devant leurs fenêtres, comme à Toulouse; et surtout le voisinage d'une personne si douce, une travailleuse comme eux et qui ne se plaindrait pas de leur entendre faire des exercices.

Ils la remercièrent chaudement, et les manifestations affectueuses devaient être rares dans la vie de Mlle Barral, car elle fut presque attendrie par leur poignée de main.

Les coups de foudre existent aussi bien pour l'amitié que pour l'amour.

Et lorsqu'ils furent descendus et qu'ils relevèrent la tête vers le sixième étage, ils aperçurent la gentille couturière qui leur faisait "au revoir!"

Et Alexandre dit:

—Oui, ça serait fâcheux si maman Lita trouvait que c'est trop haut.

Puis, silencieusement, ils regagnèrent l'hôtel des Pyrénées, où leur mère était à sa fenêtre, assez inquiète de n'avoir encore revu aucun des siens.

—Comment! s'écrièrent Alexandre et Natacha, avant de raconter leur après-midi, papa Cypriano n'était pas rentré?

Et eux aussi se plantèrent à la fenêtre, n'ayant plus envie de rien dire tant que le chef de la famille ne serait pas là.

Il marchait au milieu de la rue, sans souci des fiacres, son chapeau certainement pas très droit, pas plus que ne l'étaient ses jambes, tandis qu'il relevait la tête et bombait la poitrine.

Amalita frémit et murmura:

—Ah! qu'il n'ait pas rencontré de mauvais camarades!

Mais, à vingt mètres de l'hôtel, Cyprien Lacaussade s'arrêtait, cherchait aux fenêtres de l'hôtel; et, ayant aperçu sa famille, il la salua magnifiquement, comme un roi salue sa noblesse sur la scène de l'Opéra; puis, dédaignant un énorme omnibus qui menaçait de l'écraser, il fit des gestes indiquant que tout allait bien, qu'il était enchanté.

Aussi l'accueil de Natacha le désillusionna un peu.

—Papa Cypriano, je n'aime pas quand tu as ton chapeau comme ça!

De sa femme il n'eut pas admis cette observation.

Mais Natacha avait tous les droits, et Cypriano commença à se demander s'il n'avait pas accepté une "verte" de trop dans ce café où il avait retrouvé plus de dix camarades en quête d'engagement.

A continuer.